

Orientation 30 Encourager la préservation du patrimoine génétique du territoire et limiter la propagation des espèces envahissantes

Orientation 30 Encourager la préservation du patrimoine génétique du territoire et limiter la propagation des espèces envahissantes

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

«Expérimente des techniques alternatives de régulation ou de destruction de ces espèces.

Identifie les différentes souches de la truite fario ;

-Met en place des recherches sur l'impact des espèces aquatiques introduites ».

page 132

Référence ID de l'article : #1166

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-01 14:52